

D'après un article du *National Geographic*, la production de plastique est passée de 2 millions de tonnes par an en 1950 à 500 millions en 2020¹. Une grande partie de ces plastiques échappe au recyclage et pollue les sols, les cours d'eau, la faune et la flore. Selon un autre article du *National Geographic*, « chaque année, entre 5 et 13 millions de tonnes de plastique se déversent dans les océans »². Ces chiffres témoignent de l'ampleur de la pollution plastique qui nous concerne toutes et tous.

Plus proche de chez nous, l'*Association de Sauvegarde du Léman* (ASL), nous informe que près de 50 tonnes de plastiques³ entrent chaque année dans le Lac Léman. Au fil du temps, leur dégradation se traduit par des particules appelées micro plastiques, inférieures à 5mm⁴. Ils se retrouvent, ensuite, dans l'organisme de près de 10% des poissons du Léman selon une étude de l'EFPL réalisée en 2014⁵. Ces derniers représentent non seulement la source alimentaire de certains oiseaux mais sont également pêchés et finissent dans nos assiettes.

Une majorité de cette pollution par le plastique provient de l'usure des pneus, dont la poussière est transportée par les eaux pluviales, selon les données présentées dans l'infographie réalisée par l'ASL⁶. En analysant les chiffres qu'elle annonce, nous pouvons constater que les emballages représentent 20% des déchets plastiques récoltés dans le Léman. Il s'agit, notamment, de bouteilles en PET, de sacs plastiques, mais également de plastiques à usage unique sous forme de vaisselle jetable (pailles, gobelets, cuillères, assiettes). Pour la 10^{ème} édition du grand nettoyage du lac organisé par *Net'Léman*, en 2020, 3,4 tonnes⁷ de déchets ont été récoltées par les bénévoles en un seul week-end.

Selon l'ASL encore, « 2,8 millions, soit 14 tonnes de gobelets jetables sont jetés chaque jour en Suisse »⁸. L'entreprise *Greencup* fait savoir qu'un fût de bière engendre 120 gobelets jetables en moyenne⁹. Partant du fait que, suivant le type d'évènement, il faut bien plus qu'un fût de bière et que d'autres boissons sont consommées, le nombre de gobelets jetés peut rapidement atteindre une somme considérable. Il y a un moyen simple et efficace de freiner ce phénomène : limiter les déchets à la source.

¹ <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/un-accord-international-inedit-pour-limiter-la-pollution-plastique-est-en-cours-de-negociations>

² <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2018/06/microplastiques-quels-risques-pour-la-sante>

³ <https://asleman.org/infographies/>

⁴ <https://www.nationalgeographic.fr/environnement/2018/06/microplastiques-quels-risques-pour-la-sante>

⁵ <https://asleman.org/infographies/>

⁶ <https://asleman.org/infographies/>

⁷ <https://www.netleman.ch/editions/2020/>

⁸ <https://asleman.org/infographies/>







⁹ <https://blog.gobeletsgreencup.fr/le-gobelet-en-plastique-reutilisable-quel-interet-pour-evenementiel/#>

La Ville de Genève a entrepris des démarches allant dans ce sens en interdisant, depuis le 1^{er} janvier 2020¹⁰, les produits plastiques à usage unique pour les activités se déroulant sur le domaine public ou au bénéfice d'une autorisation municipale. Le Canton de Neuchâtel l'interdira, aux mêmes conditions, à partir du 1^{er} janvier 2023¹¹. La Ville de Pully participe à quelques projets luttant contre le littering dont celui du « lunch attitude »¹². Actuellement, seul le tea-room *Vincent* apparaît sur la liste des partenaires de ce projet. Aujourd'hui, nous souhaitons que la Ville de Pully s'engage davantage dans cette direction.

Le présent postulat demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité de :

- substituer à la vaisselle jetable des contenants consignés pour les manifestations publiques et privées sur le domaine de la commune, ainsi que pour les établissements saisonniers au bénéfice d'une autorisation de la police.
- recourir à des alternatives réutilisables dans le cadre de l'administration et des autorités communales, notamment, remplacer la mise à disposition d'eau embouteillée, qui représente un coût financier et environnemental, par la mise à disposition unique de gourdes métalliques fabriquées en Suisse coûtant CHF 18 ou de carafes d'eau.
- bannir le plastique à usage unique dans les APEMS et les cafétérias des écoles.

Ainsi, nous demandons au Conseil communal de prendre en considération cette proposition et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

<i>Les Vert-e-s</i>	<i>Union Pulliérane</i>	<i>PLR</i>	<i>Vert'libéraux</i>	<i>UDC</i>	<i>PS</i>
<i>Melissa Torres</i>	<i>Robin Carnello</i>	<i>Gérald Cuche</i>	<i>Nathalie Lude</i>	<i>Lena Lio</i>	<i>Pauline Tafelmacher</i>
					

¹⁰ https://gprh.ch/interdiction-du-plastique-a-usage-unique-en-ville-de-geneve/?gclid=Cj0KCQjw1N2TBhCOARIsAGVHQc6cJrSsu-9dDoNtQOe8bE0OrJ60ZwfxT6YmU6KYQLk_s2iUok-ij3MaAnd5EALw_wcB

¹¹ <https://www.rts.ch/info/regions/neuchatel/12313350-neuchatel-bannit-le-plastique-a-usage-unique-de-ses-manifestations.html>

¹² <https://www.responsables.ch/lunch-attitude/>